

Le rapport de l'instituteur est d'un intérêt pratique et mérite d'être lu attentivement.

L'aumônier catholique dit :—Les détenus confiés à mes soins spirituels, je dois le dire, m'ont généralement donné satisfaction.

Le médecin ne parle pas de la condition hygiénique du pénitencier, c'est une omission comportant probablement l'interprétation qu'elle a été satisfaisante. Il rapporte qu'il n'y a pas eu d'accident grave.

Il serait si dispendieux de construire un mur en pierre pour former un préau composé d'un certain nombre d'acres que je ne puis recommander le projet. Le travail devrait être fait à l'entreprise. Impossible d'ériger une clôture à palissade à cause de la difficulté presque insurmontable de creuser pour les poteaux dans le roc solide. Mais depuis seize ans que ce pénitencier existe le nombre des évasions a été si peu grand que l'on est justifiable d'épargner la somme d'argent nécessaire pour un mur ou une clôture. Une évasion ne peut arriver dans la prairie découverte, il semble, que faute d'une surveillance convenable de la part des fonctionnaires de service, ou si on laisse les détenus hors de la prison par un temps de brume épaisse quand on devrait les y enfermer.

Avant que le prix des terres augmente le département devrait en acheter trois ou quatre cents acres afin d'y faire paître les animaux à l'usage du pénitencier, d'y poursuivre de plus grandes opérations agricoles et en créer une source de revenu, ainsi que pour y enseigner l'agriculture aux détenus.

PÉNITENCIER DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Je n'ai pas inspecté ce pénitencier l'année dernière, la chose ayant été jugée inutile parce que les affaires allaient bien et qu'il n'y avait rien pour exiger la présence ou quelque acte spécial de l'inspecteur. Le département n'a reçu aucune plainte officielle ou autrement de négligence ou d'abus.

Le préfet fait un rapport favorable sur son personnel et les détenus.

L'aumônier protestant constate que les détenus confiés à ses soins spirituels ont été très respectueux et attentifs et qu'ils semblaient désireux de profiter des exercices religieux. A tous les quinze jours, dit-il, un missionnaire méthodiste chinois vient exercer son ministère au grand avantage des prisonniers chinois. Il demande qu'on construise une plus grande chapelle et qu'on adopte une méthode plus satisfaisante pour l'achat des livres de la bibliothèque. Relativement à la chapelle je renouvellerai ma demande antérieure de faire construire des chapelles d'après un plan semblable à celles de la Montagne-de-Pierre. Vous avez accordé la chose, mais les travaux ont été différés par suite de la question d'argent. Il y a grand besoin de ces chapelles, car celles que l'on a maintenant sont trop petites et trop rapprochées pour y faire les exercices simultanément. Elles ne sont d'ailleurs que temporaires. Pour l'achat des livres, si les aumôniers peuvent s'en procurer avec profit à la Colombie-Britannique ou ailleurs, il ne paraît pas y avoir de bonnes raisons de les en empêcher.

L'aumônier dit qu'il lui est impossible de "chercher à convaincre le détenu de la justice de sa sentence", comme l'enjoignent les règlements, et il en donne pour raison la différence manifeste dans les pénitences infligées par les juges aux criminels. Il est d'avis que les sentences sont bien plus sévères qu'elles le sont, pour des fautes semblables, dans les provinces de l'est et dans la Grande-Bretagne.